

## ABONNEMENT

Un an... 18 fr.  
Six mois... 9 »  
Trois mois... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 27 AOUT

## LE JOURNALISME AU RABAIS

I

Je prévient loyalement ceux qui déplieront ce numéro que la tartine sera longue, car j'y veux évacuer, d'un seul coup, toute la bile, toutes les rancœurs qui me brûlent l'estomac depuis que s'est levée la question du « Journalisme au rabais ».

Dans un article intitulé la PRESSE ROYALISTE et publié par le *Matin* du 18 août, M. Albert Rogat — qui fut jadis le Pylade de M. Paul de Cassagnac au *Pays* et qui, après la disparition de ce canard exaspéré, s'en fût, lâché par son ami, rédiger je ne sais quelle feuille vaguement monarchiste d'Auch — M. Albert Rogat revient de « son trou », exténué, écouré, dégoûté, pour se rallier, par raison et par honnêteté, par décence — ajoute-t-il — à l'opinion républicaine. Nous n'avons à éplucher ni l'ardeur ni la sincérité de ses nouvelles convictions. Nous tirons seulement de ses révélations les enseignements sur lesquels se fonde notre thèse.

Voici ce qu'affirme M. Rogat :

« MM. les royalistes n'aiment pas les journalistes de profession et ne les considèrent pas davantage. Ce ne sont, pour eux, que d'infimes besogneux, presque des mendiants.

« Aux « professionnistes », aux gens de métier, ils préfèrent les petits jeunes gens, les amateurs riches écrivant, le plus souvent, pour la gloire, ou peu exigeants sous le rapport de la rémunération. Ils rajeunissent les sans dot d'Harpagon et ne cachent même pas leur mépris pour les écrivains « qui ne sont pas de leur monde ». L'homme qui défend leur cause, la plume et parfois l'épée à la main, reste, pour eux, une individualité non déterminée, sans mandat, et qui n'a pas de place indiquée dans la hiérarchie sociale.

« Le spectacle des marchandages tripotés dans les bureaux de leurs correspondants et placiers serait le plus comique du monde s'il n'en était le plus navrant. Tel personnage, qui ne s'est donné que la peine de naître pour jongler avec deux ou trois cent mille livres de rente, demande à son correspondant un rédacteur en chef dans les prix doux qui sera, en même temps, secrétaire de rédaction, administrateur et gérant. Le personnage en question ne peut donner que 150 à 200 fr. par mois ; mais, il veut, pour cette somme, un homme bien élevé, instruit, licencié en droit si possible, ne calant ni devant le fleuret, ni devant le pistolet, habillé correctement, chantant les équivoques niaiseries à la mode, apte à « faire les bandes », capable de taper une mazurka sur un Pleyel, capable, au besoin, de mettre le pot au feu et de l'écumer. »

Telle est, suivant M. Rogat, la situation, en province, de l'écrivain monarchiste.

Hélas ! le pauvre homme va constater bientôt, trop tôt, à ses dépens, que ces procédés, qu'il nous sera permis, sans doute, de qualifier d'« éminemment cuistres », s'implantent vigoureusement dans ce qu'on est convenu d'appeler « la presse républicaine », en province surtout.

Qu'on ne cherche point, ici, des personnalités. Nous concentrons, nous généralisons tous les exemples qui nous sont tombés jadis et nous tombent, en ce moment, sous les yeux et à la mémoire ; et nous ne visons les errements ni de celui-ci, ni de celui-là. Que les malins se tiennent pour dit.

Savez-vous bien, d'abord, ce qu'est, ou plutôt ce que doit être un journaliste de province et le quantum de son travail ?

A Paris, l'écrivain adopte une spécialité ; on ne lui impose qu'une besogne déterminée. Il est

soit chroniqueur politique, soit courriériste, reporter, critique dramatique, musical ou artistique, bibliographe, variétaire, tribunalier, boursier ; il n'occupe qu'une seule de ces fonctions.

En province, le journaliste est tout, « fait » tout. Il doit être une encyclopédie ambulante, pensante, observante, griffonnante et quelquefois parlante, un maître Jacques doublé d'un Pic de la Mirandole et d'un Scaliger. Il doit, en premier lieu, connaître à fond les choses et les hommes du temps, les dessus et les dessous. Il faut ensuite qu'il sache, au moins superficiellement, les langues vivantes et les mortes, l'économie politique et sociale, la vraie histoire ancienne et la vraie histoire moderne, la géographie, la géologie, la paléographie, la paléontologie et la numismatique, la botanique, les acteurs illustres et les pitres célèbres, la zoologie, la médecine, les mathématiques — l'orthographe n'est pas indispensable — l'anatomie et l'hippomotomie, le commerce ; les divers métiers, leur théorie et leur technique, les valeurs (les voleurs aussi) et les manœuvres de Bourse, la viticulture et l'astronomie, l'agriculture et la cuisine ; l'architecture (Vitruve et M. Viollet-Leduc), le dictionnaire de l'Académie et l'argot, la valse à deux temps et la mythologie, la photographie, la peinture, la sculpture, l'ethnologie et l'ethnographie, la littérature de toutes les époques et de tous les peuples, le droit, la procédure, le quantième du mois et les potins de la localité.

Il faut qu'il connaisse tout le monde et tous les mondes : le personnel et les invités de l'Élysée, les salons titrés et les alcôves haut cotées, la clientèle de la rue Galande et du père Lunette, les habitués du « Croupion de Breuf ».

Il faut qu'il puisse citer, sans confusion, les grandes et les petites œuvres, les génies et les crétins, les solennels et les bouffons, les lakistes et les blagueurs du moment et du passé : Voltaire et la Bible, Diderot et le Coran, Beaumarchais et Confucius, Homère et Commerson, Virgile et Vadé, Rabelais et Lamartine, Bussy et Rochefort, Balanche et Paul-Louis Courier ; Eschyle et Sardou, Sophocle et Labiche, Euripide et Tabarin, le Dante et Gavarni, Shakespeare et Henri Monnier, Goethe et son « Faust » en face de M. d'Ennery et de ses « Deux Orphelines », Otway et sa « Venise sauvée » — Aquilina opposée à Madame Brancador des « Ressources de Quinola » — ; Aristide Froissart, la « Bêtise Humaine » de Noriac, les « Martyrs » de Châteaubriand, la satire Ménippée et les « Paroles d'un croyant » ; Prondhon et Brantôme, Edgard Poë et la « Mare au Diable », le « Titan » de Jean Paul Richter et Alexandre Dumas ; Corneille et M. Georges Ohnet, Racine et Lambert Thiboust, Molière et M. Scribe, Sainte-Beuve et M. Spuller, Marivaux et La Fontaine, Victor Hugo et Bruant, Balzac et Barbey d'Aurevilly, Zola et M<sup>me</sup> Swetchine, « Manette Salomon » et « Germinie Lacerteux » des Goncourt, « Mon frère Yves » et « Pêcheurs d'Islande » de Loti, tout Guy de Maupassant, « Daniel Vlady », Théophile Gautier et Banville, Ibsen et la « La Pipe cassée », Henri Heine et Florian, Björnstén et les contes de la Mère l'Oie, « le Lion empaillé » de Gozlan et le « Lorenzaccio » de Musset, « Mirreille » et « la Muette » de Potthey, la « Marie » de Brizeux et « la Levrette en Pan'tot » d'Auguste de Chatillon, « l'Enfant au cor merveilleux » de Clément Brentano, et la chanson du

Canard à trois becs ; Cuvier, de Humboldt et la complainte de Jean Hiroux.

Parle-t-il de peinture ou de dessin ? En avant Vasari et Charles Blanc : Raphaël et Courbet, Michel Ange et Daumier, Véronèse et Hippolyte Flandin, Rembrandt et Chaplin, Titien et M. Bouguereau, Albert Dürer et André Gill, Rubens et Watteau, Holbein et Cham, les Memling et les Caravage, les Tenier et Eustache Lesueur, Salvator Rosa et Corot, les Clouet et M<sup>me</sup> de Mirbel, Porbus et M<sup>lle</sup> Madeleine Lemaire, les Lenain et Dubufe « la Guimauve », Franz Hals et Grévin, le Pérugin et M. Signol, Antonello de Messine et Pierre-Paul Guérin.

En sculpture ? pas de Phidias : trop poncif. On a le droit et le devoir de pousser, quand s'en présente le joint, Jean Gonjon et Jean de Bologne, Puget, Rude, David d'Angers, Augustin Prévaut, Barye, Thorwaldsen, Pradier, les Bas-reliefs Assyriens, la Victoire Aptère de Samothrace, Carpeaux, Dalou, Mercié.

Frôle-t-on la musique ? Rappel, juger et comparer Palestrina, Marcello, Jomelli, Pergolèse, Bach, Mozart, Beethoven, Zingarelli, Méhul, Spontini, Weber, Mendelssohn, Meyerbeer et Rossini, Cimarosa, Chopin, Bellini, M. Auber et M. Adam, à la rigueur le Clapisson (comme tête de Turc), Donizetti, Gounod, Schubert, Saint-Saëns et Rubinstein, Massenet, Delibes, Berlioz, Reyer et Reber, Schumann — Wagner, avant tout, fichtre ! — Liszt, Salvayre, Paladilhe, Chabrier, les Ricci, Verdi, Ponchielli, Boïto, Raff, Brahms, Grieg et Tchaikowsky !

N'oublions pas le « maître » Offenbach, nom d'un bleu !

Je laisse de côté les instrumentistes hors pair dont le dénombrement nous entraînerait trop loin. En outre, leurs noms sont familiers à la majorité des lecteurs.

En fait de comédiens, de chanteuses, de paillasses et de danseuses, on est, sous peine d'ignorance crasse, tenu d'énumérer — au minimum, pour les jeunes de nos jours — M<sup>me</sup> Viardot et Thérèse, la Frezzolini et Yvette Guilbert, M<sup>me</sup> Alboni et la Schneider, M<sup>me</sup> Rose Caron et la Balthy ; Frédéric Lemaître et Brasseur, Mounet-Sully et Gugusse ; Carlotta Grisi et Mogador, la Cerrito et Camaldule, la Ferraris et Topinambour, Rosita Mauri et Loïe Fuller.

Sauf quelques autres menues fonctions occasionnelles et supplémentaires, telles que le découpage et le service à table, l'entretien et le ramonage des poêles pendant l'hiver, c'est, ce nous semble, tout ce qu'on peut raisonnablement exiger, à l'heure actuelle, d'un journaliste provincial.

— Et cela se paie...??

— Ho ! patience ! nous avons encore un bout de chapelet à égrener avant d'arriver au marché. (A suivre.)

## INFORMATIONS

### La santé de M. Dupuy

Les nouvelles reçues du président du conseil sont excellentes, et l'on peut considérer aujourd'hui sa convalescence même comme terminée. Néanmoins, M. Charles Dupuy ne viendra pas à Paris le 30 pour assister au conseil des ministres, de sorte qu'il est possible qu'un autre conseil ait lieu le 15 septembre.

### Insultes au consul français à Fez

Le nouveau consul de France à Fez a été insulté par la foule dans cette ville. Cet incident a décidé le sultan à adresser une note aux puissances pour leur demander de ne faire aucune nomination consulaire à Fez, dans la crainte qu'elle ne donne lieu à des désordres.

### Voyage princier

Le prince Henri d'Orléans, accompagné par M. Jean de Grandmaison, arrivera vers la fin de septembre à Saïgon.

Il se propose de se rendre au Tonkin en passant par le Cambodge et par l'intérieur du Siam.

### M. Clémenceau délateur

La Justice dénonce à M. le ministre de la guerre un officier coupable d'avoir, dans une kermesse organisée pour la construction d'une église à Aix-les-Bains, vendu, en uniforme, des programmes et billets de tombola.

On ne voit pas trop comment, en aidant à une bonne œuvre, cet officier a pu compromettre la dignité de l'armée française.

En tout cas, on conviendra que mieux vaut quêter auprès des catholiques français pour une église qu'auprès d'un juif allemand pour son journal.

### Un maire peu aimable

Malgré l'intervention du général Brugère, commandant du 8<sup>e</sup> corps d'armée, le maire de Beaune a refusé au 16<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval les eaux de l'Aigue, en remplacement de celles de la Bouzaize, qu'on jugeait contaminées et ayant amené une épidémie de fièvre typhoïde au régiment.

Samedi matin, une dépêche du ministre de la guerre ordonne le départ des troupes pour le camp d'Avor, près Bourges, et fixe l'évacuation de la caserne à demain 28 août.

### Exécution de l'abbé Bruneau

L'abbé Bruneau a dû être exécuté ce matin à Laval.

Assassinat d'un secrétaire de commissariat de police

Le secrétaire du commissaire de police de Menton a été assassiné hier matin.

### Les écrevisses condamnées

A la suite de faits récents d'empoisonnement par les écrevisses, plusieurs assemblées départementales, d'accord avec le préfet, ont décidé l'interdiction de la pêche à l'écrevisse dans les ruisseaux soumis à un curage triennal.

Mais comme, d'autre part, le dessèchement complet produit par cette opération favorise l'enlèvement et la destruction des petites écrevisses, il a été décidé que, pendant le curage des cours d'eau, le colportage de ces crustacés sera interdit par les agents des ponts et chaussées et les représentants de la force publique.

### M. Gaston Lesaulx a « écopé »

Une rencontre à l'épée a eu lieu avant-hier, au Vésinet, entre M. Georges d'Esparbès, rédacteur au *Journal*, et M. Gaston Lesaulx, rédacteur à l'*Union républicaine de Fontainebleau*. M. Gaston Lesaulx a été légèrement blessé.

### Le vol de poudre à Bezenet

Le vol de poudre comprimée aux mines de Bezenet, que nous avons annoncé avant-hier, est l'œuvre de compagnons anarchistes. L'enquête faite par le parquet ne laisse pas de doute à cet égard. Le vol a été commis dans la nuit du mardi 24 au mercredi 22 août courant. Les malfaiteurs se sont introduits, en



brisant la porte d'entrée, dans un petit bâtiment élevé dans la carrière du puits Cochin.

C'est dans cette construction que M. Dupuyrat, entrepreneur, faisait déposer les outils, ustensiles et les poudres employés pour l'exploitation de la carrière. Les voleurs ont emporté 14 kilos de poudre comprimée, soit 33 cartouches. Pour bien établir leurs intentions, il ont laissé cette inscription sur la porte du bâtiment : « Vive l'anarchie ! Ils (sic) sauteront, les vaches ! »

#### Papier rose !

Un manifeste anarchiste vient d'être mis en circulation à Londres. Il consiste en une centaine de lignes imprimées sur une grande feuille de papier rose, portant en tête les mots : « Mort aux juges ! mort aux jurés ! et signées « l'Initiative libre. »

#### La culotte de l'empereur d'Allemagne

Avant de partir pour l'île de Wight, l'Empereur, nommé colonel en chef du 1<sup>er</sup> régiment de dragons anglais, avait fait venir à Potsdam un des plus célèbres tailleurs de Londres pour lui confectionner son uniforme.

Or, cet uniforme comporte une culotte extrêmement collante, et comme deux jours avant la date fixée pour la grande revue d'Aldershot Guillaume II essayait, avec son impétuosité habituelle, de s'y introduire, ce précieux vêtement se fendit... au verso dans toute sa longueur.

Graud émoi dans l'entourage impérial. On manda en toute hâte, par dépêche, l'artiste londonien, et l'avisé *Fire-Queen* reçoit l'ordre de chauffer dare dare pour le transporter de Portsmouth à Cowes.

Par malheur, l'avisé n'était pas disponible et il fallut affecter un torpilleur à ce service important. Bref, le tailleur arriva juste à temps pour réparer le dommage, et si bien que la malencontreuse culotte tint bon pendant les deux jours de manœuvres.

Comme pendant à la culotte de « notre » Dagobert, c'est assez réussi.

#### La guerre Sino-Japonaise. — Espions décapités

Toujours pas de nouvelles.

En revanche, nous apprenons que les Chinois pratiquent avec la plus grande énergie la chasse aux espions japonais. Ils en ont arrêté onze qui, après un jugement sommaire, ont été condamnés à la déportation.

À l'île Formose, les autorités se montrent encore plus sévères. On annonce, en effet, que ces jours derniers, une cinquantaine de Japonais, suspects d'espionnage, ont été arrêtés dans cette ville et décapités sans autre forme de procès.

#### Un grand malheur à Lyon

Un affreux malheur vient de frapper la famille Déchelette, le soir même du jour où, dans la chapelle de l'archevêché, à Lyon, M<sup>gr</sup>

Couillé avait béni le mariage de M. Maurice Déchelette avec M<sup>lle</sup> Alice Gilardin, petite-fille de feu le président à la Cour.

M<sup>me</sup> de Montbel, cousine-germaine du marié, se rendait à l'Exposition de la Tête-d'Or, en compagnie de son mari. Tous les deux étaient montés joyeusement sur le tramway électrique.

Ce véhicule, installé d'une façon provisoire, donne de fortes secousses aux tournants ; un de ces heurts précipita M<sup>me</sup> de Montbel sur le sol. On la releva évanouie ; son état indiquait une forte lésion cérébrale.

Il ne restait d'autre ressource que la trépanation qui fut tentée, hélas ! sans succès.

Avant-hier matin, en effet, l'infortunée jeune femme succombait.

#### Le choléra en Espagne

L'épidémie cholérique s'est développée dans la province de Cordoue d'une façon alarmante ; cependant on ne pratique aucune désinfection et les autorités locales ne prennent aucune mesure pour entraver la propagation du mal. Il meurt chaque jour un grand nombre de personnes dont les cadavres restent sans sépulture pendant plusieurs heures dans les maisons et qui sont transportés de nuit au cimetière, entassés sur des brancards. Il n'y a pas de médecins en nombre suffisant pour soigner les malades et beaucoup meurent sans avoir pris aucun remède.

#### Le grison en Amérique

Une explosion s'est produite dans les mines de Gillerton (Pennsylvanie) ; 12 hommes sont ensevelis sous les décombres ; on fait des efforts pour les secourir.

Une autre explosion de grison a eu lieu avant-hier dans les mines de Franklin (Etat de Washington).

Il y a trente-sept morts.

#### Incendie d'un hôtel à Berne

Avant-hier soir, le feu a éclaté au grand hôtel Victoria, situé sur le Beatenberg et dominant le lac de Thoune. Il a été entièrement détruit, ainsi que les dépendances environnantes. Des centaines d'étrangers ont été soudainement délogés et leurs bagages plus ou moins endommagés, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

#### Un homme-autruche

On vient de découvrir un nouvel homme-autruche, cette fois dans un asile de fous. Le journal médical *Lancet* tient du docteur qui l'a soigné à Lancaster que le pauvre diable portait dans son estomac 492 clous de tout genre et de toute dimension, mais ayant en moyenne 2 pouces 1/2 de longueur, plus quelques crochets, un morceau de fil de laiton, des copeaux de bois, un bouton et une natte de cheveux, le tout pesant une livre dix onces.

L'extraction de ces différents objets, bien que fort difficile, a parfaitement réussi.

#### BULLETIN FINANCIER

25 août 1894.

La semaine finit dans de bonnes conditions, mais sur nos rentes une fois les premiers cours cotés on ne varie plus. On se recueille pour la liquidation.

Les places étrangères sont fermes. Le 3 0/0 se négocie de 103.47 à 103.50. C'est un progrès sur hier, mais il y a peu de transactions.

Le Crédit Foncier est très ferme à 903.75. Nous retrouvons les autres sociétés de crédit au même cours qu'hier.

Le Suez est un peu hésitant à 2,872.50. Nos grands chemins sont un peu plus calmes surtout au comptant. Léger recul du Midi.

Les chemins orientaux sont à 546.25. La Banque des Pays-Autrichiens est en nouvelle avance à 547.50. Nous avons prévu la hausse à 510 fr.

Hausse de l'Italien à 81.85 sur la baisse du change. De gros rachats portent l'Extérieure à 67 1/2.

Les fonds austro-hongrois sont bien tenus. En Banque, la Langlangte est demandée à 410.93.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

#### Bulletin Météorologique du 27 Août

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 24°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 22°
Midi,	763 m/m	au-dessus 26°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 17°

## CONSEIL GÉNÉRAL

#### Séance du 24 août

La séance est ouverte à 4 heures moins 10, sous la présidence de M. de Maillé. Secrétaire, M. de La Bourdonnaye.

Dans son rapport, M. le Préfet fait connaître que la Chambre des députés et le Sénat ont successivement adopté le projet de loi présenté par le gouvernement pour la déclaration d'utilité publique du chemin de fer d'intérêt local de Cholet à Nantes et de Chalonnes à Beaulieu.

Le Conseil donne acte de cette communication et souhaite que les travaux soient exécutés le plus rapidement possible.

Conformément à la demande de M. le Préfet des Deux-Sèvres, la commission départementale est autorisée à nommer une délégation qui se joindra à celle du département des Deux-Sèvres pour étudier le projet des tramways à vapeur de Moutreuil-Bellay à Parthenay.

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication sur les tramways de Saumur.

Le Conseil approuve les plans d'alignements des traverses des bourgs de la Membrolle, d'Écuillé, de Saint-Quentin-en-Mauges, de Rou-Marson, d'Aviré, de Boltz, de Vernantes, de Verneuil et du village des Gauliers.

M. de Maillé fait procéder alors au vote pour la nomination de la commission départementale.

Ont été nommés : MM. Richou, de Rochebouët, général de Rochebouët, Grignon, Baron.

Le Conseil donne acte des conclusions de la communication de M. le Préfet sur les routes départementales, et vote le crédit de 43,026 francs.

Le rapport de M. l'agent-voyer en chef sur les opérations du service vicinal pendant l'année 1893 est adopté ainsi que différents crédits qu'il a demandés.

Le Conseil fixe comme suit le contingent du département pour 1895 des contributions directes.

Contributions foncières des propriétés non bâties, 1,961,284.

Contribution personnelle mobilière, 763 mille 594.

Contribution des portes et fenêtres, 573,641.

Dans un rapport général sur les chemins de fer, M. le Préfet s'exprime assez longuement sur les lignes en exploitation, les contrôles, et la suite donnée aux vœux émis par le Conseil général à la session d'avril dernier.

Le Conseil renouvelle son vœu :

La longueur de la ligne ferrée d'Angers à Noyant (y compris le raccordement avec la gare Saint-Laud) étant de 65 kilomètres 764 mètres 25, les frais de contrôle, à raison de 40 francs par kilomètre, s'élèveront pour l'année 1895 à 2,630 fr. 57.

La longueur de la ligne de Saumur à Cholet, d'après le projet définitif approuvé, est de 80 kilomètres 499 mètres 30. Les frais de contrôle, à 40 fr. par kilomètre, s'élèveront à 3,219 fr. 98.

La longueur de la ligne de Cholet à Nantes et de Beaulieu à Chalonnes, pour la partie située en Maine-et-Loire, est de 83 kilomètres 500, d'après l'avant-projet. Le cahier des charges contient des dispositions identiques à celles des cahiers des charges des deux autres lignes. Il y a lieu d'espérer que la déclaration d'utilité publique interviendra avant le 31 décembre 1894. La Compagnie concessionnaire aurait donc à verser, au 1<sup>er</sup> juin 1895, une somme de 3,340 fr.

Conformément à la demande de M. le Préfet, le Conseil vote ces trois sommes qui font un total de 9,490 fr. 55.

2,000 fr. sont également votés pour le chemin de fer d'intérêt local.

L'ajournement de la question sur le traité à passer pour l'occupation de la plate-forme de l'Etat, ligne d'Angers à Noyant, est prononcée et le Conseil est d'avis de ne pas donner suite

## UNE PUPILLE GÉNANTE

Par ROGER DOMBRE

### Seconde partie

— Je croyais que entourée, adulée comme vous l'êtes, vous n'aviez qu'à choisir...

— Je ne choisis rien du tout, dit Gilberte presque avec colère. On demande souvent ma main à mon oncle parce qu'on sait que grâce à sa générosité, je serai riche. Nous ne sommes pas pressés de nous séparer. J'ai refusé toute demande jusqu'à présent. Tous me déplaisent.

— Quoi ! tous ?

— Vous ne voyez donc pas que ces jeunes gens si empressés auprès de moi n'en veulent qu'à ma dot. Ils ne valent pas plus les uns que les autres ; il n'y a pas un atome de raison sous leur chevelure soigneusement frisée. Vous en avez un échantillon sous les yeux et vous avez pu juger les hôtes de mon oncle. Cependant je ne les raille pas, je ne leur fais point trop mauvais visage parce que le monde étant pavé de ces êtres-là, il faudrait s'enfermer dans une île déserte pour leur échapper.

— Vos amies vous offrent-elles autant de ressource ?

Gilberte fit une moue dédaigneuse.

— Mes amies ? d'abord ce nom ne convient pas aux petites poupées fades qui m'entourent. « Qui a trouvé un ami a trouvé un trésor » dit quelque sainte écriture. Vous voyez qu'on se souvient un peu des grandes maximes, si l'on a oublié son catéchisme. Eh ! bien, je n'ai jamais pu mettre la main sur le trésor en question. Je ne connais qu'une troupe de petites écervelées qui ne rêvent que chiffons, bals, se jaloussent entre elles et me jaloussent bien certainement, et qui ne songent, comme elles l'ont vu faire à leurs mères, qu'à s'éclipser mutuellement. Elles me font toutes leurs confidences mais ne reçoivent pas les miennes.

Elle ajouta avec une nuance de mélancolie :

— J'avais une amie, une vraie alors, elle était bonne, simple et généreuse, elle avait des sentiments élevés, elle m'était bien supérieure : celle-là, elle est perdue pour moi et l'on n'en fait plus comme elle.

— Vous me paraissez bien prématurément misanthrope.

— Que voulez-vous ? Je rencontre trop de vilains types, pas assez de beaux. Ne me pré-

nez pas pour une dédaigneuse : je ne me prise pas beaucoup plus haut que tous ceux dont je vous parle. Ensuite, je suis philosophe et je me dis qu'il faut prendre les humains tels qu'ils sont puisqu'il faut vivre avec eux.

— Eh bien, moi, je ne les vois pas tout à fait au même point de vue que vous et je suis plus indulgent qu'il ne semble.

— Vous ne coulovez pas ceux que je coulois, ou bien vous grandissez votre prochain à votre taille. D'après la peinture que vous m'en avez faite, je vois que votre intérieur, votre entourage est l'élite des intérieurs de famille.

— Je connais beaucoup de gens dans le même cas que moi.

Gilberte reprit, timidement, après une pause :

— J'aimerais à connaître votre mère et vos sœurs. Je crois qu'elles m'attireraient infiniment.

Albéric Baltier sourit avec finesse :

— Notre vie très simple vous ennuerait bien vite. Nous préférons nos modestes plaisirs à ceux auxquels vous êtes habituée. Nous sommes gens paisibles que le monde n'émeut guère, que son tourbillon n'emporte pas.

— Qu'importe ! il y a dans l'existence d'au-

tres jouissances que le théâtre, le bal et les fêtes de ce Paris si fou.

Ils continuèrent à causer ainsi. Gilberte se laissait aller à confesser, avec sa vie mondaine, ses pensées, à cœur ouvert, à cet homme qu'elle ne connaissait que d'hier et que probablement elle ne reverrait pas souvent.

Mais aussi il était si différent des autres ! certes elle n'eût, pour un empire, dit la centième partie de ce qu'elle murmurait là, dans l'ombre du petit salon, aux gandins qu'hébergeait le toit hospitalier de M. Simiès.

M. Simiès ! ah ! qu'il aurait ri s'il les eût écoutés tous les deux, et qu'il eût été surpris des théories que mademoiselle sa nièce caçait au fond de son petit cœur bizarre et indiscipliné !

Le crépuscule les enveloppait de son ombre rosée, ils conversaient encore, elle allongée dans son fauteuil dont ses fines mains blanches tourmentaient machinalement les glands ; lui correctement assis sur sa chaise, dans la tenue que garde un homme qui se respecte et respecte la femme avec laquelle il se trouve.

Une douce tiédeur tout embaumée régnait dans la pièce un peu obscure. Gilberte pensa qu'elle jouissait ainsi beaucoup plus qu'elle



à la demande du Conseil général d'Indre-et-Loire à l'effet de prolonger la ligne d'Angers à Noyant jusqu'à Port-Boulet.

Les conclusions du rapport de M. le Préfet, sur la ligne de Saumur à Cholet, sont adoptées.

Le tracé définitif de la ligne de Saumur à Cholet est approuvé sur sa longueur tout entière.

Un crédit de 1,750 fr. est voté pour la réfection des caniveaux et trottoirs de la traverse de Cléré, et une somme de 350 fr. est également votée pour l'élargissement de la chaussée de la traverse du village de Mihervé.

Avant de se séparer, les conseillers généraux ont formé leur liste pour désigner, pour l'année 1895, le jury d'expropriation.

#### Les officiers serbes

Nous avons dit que les trois officiers serbes qui vont suivre les prochains cours de l'École de cavalerie sont arrivés à Paris jeudi dernier.

M. Wittomire Christitch, qui est sous-lieutenant dans la garde royale, est reparti le jour même de son arrivée pour Fécamp avec son frère, qui est étudiant à Paris.

MM. Givoine Babitch et An-Ionowitch séjourneront à Paris jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle ils se rendront à l'École de Saumur.

L'un et l'autre sont officiers au 3<sup>e</sup> régiment de cavalerie. Le premier est le fils de M. Babitch, qui fut longtemps préfet de Nisch et un des hommes politiques les plus en vue de son pays.

Les officiers serbes ayant passé par l'École de Saumur sont au nombre de huit—les derniers arrivants compris.

L'uniforme de la cavalerie serbe est bleu clair garni d'argent; culotte rouge, bottes vernies pour les officiers. La grande tenue comporte un schako, la petite une casquette pareille à celle de l'armée russe.

Toute la cavalerie a le même uniforme, sauf la garde qui porte des brandebourgs et des aiguillettes.

#### La Saint-Louis

Des fleurs et des pétards dans chaque rue pour célébrer, vendredi soir, la fête des nombreux Louis, Louise et Louissette saumurois.

La corporation des ouvriers coiffeurs—dont saint Louis est le patron—était réunie au complet hier soir, hôtel de Londres. On y a gaiement savouré le potage Bressant, les merlans frits (huile antique), la raie préparée à la demi-Capoul, la noix de veau à l'anglaise, le civet de pattes de lapin, les haricots verts en papillottes, les dindonneaux aux enfants d'Edouard, la chicorée frisée au fer Lamb, la crème de lait d'iris, le gâteau saint Louis, Vin du clos Paulus et café arrosé d'eau-de-vie de lavande ambrée.

elle eût terminé sa journée, en bruyante compagnie, à chevaucher dans la poussière des routes.

Animés qu'ils étaient dans leur causerie, ils n'entendirent pas rentrer la cavalcade. La porte du salon fut brusquement ouverte: on entendit un tapage assourdissant de petits talons frappant les dalles, de voix aiguës, de rires, de chansons ébauchées sur les lèvres roses.

Quand les yeux se furent habitués à l'obscurité, on fut fort surpris de trouver en tête à tête la malade et le séminariste.

Albéric se leva précipitamment et regarda un peu confus, les dames qui, leur longue jupe sur le bras, le considéraient d'un air railleur.

Les messieurs, bottés, la cravache à la main, lui jetaient des regards jaloux.

— Eh! eh! mon neveu, ricana M. Simiès, vous allez bien! Je vous confie ma nièce comme au plus raisonnable des jeunes gens, et voilà que je vous trouve en train de lui conter fleurette.

— Nous te croyions dans ton lit, fillette, ajouta le caustique vieillard, ta migraine a passé comme par enchantement.

(A suivre.)

Une franche gaieté a régné pendant ce fraternel banquet, où M. Dolbeau, président de l'« Union des garçons coiffeurs de Saumur », a prononcé quelques paroles très goûtées de ses collègues.

La soirée s'est terminée par un charmant concert d'amateurs, après lequel les coiffeurs se sont séparés en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

#### UN BRAVE SERVITEUR

Le facteur Gauron, de Montreuil-Bellay, qui vient d'obtenir du ministre une médaille d'argent, a des états de services tels que l'on ne peut qu'approuver la distinction dont il vient d'être l'objet.

Né à Montreuil en 1834, Gauron fut incorporé au 84<sup>e</sup> de ligne. Il passa ensuite au 80<sup>e</sup> de ligne et fit avec ce régiment la campagne de Crimée. Il fut blessé à la cuisse d'un coup de baïonnette au siège de Sébastopol. Il fut décoré de la médaille de Crimée. Réformé en 1859 avec certificat de bonne conduite, il entra dans l'administration des Postes à laquelle il n'a pas cessé d'appartenir depuis ce moment. Il obtint une première médaille il y a quelques années et enfin fut décoré ces jours derniers de la médaille d'argent qu'il a réellement bien gagnée.

On a calculé qu'il avait fait 250,000 kilomètres dans sa vie.

De quoi user bien des paires de souliers.

#### L'orage du 24 août

##### Nouveaux détails

MARTIGNÉ-BRIAND. — M. Taugourdeau, propriétaire, a trois hectares de vigne à moitié détruits. Il évalue le dommage à 400 fr.

M. Marseau, propriétaire au même lieu, 400 fr.

M. Gueffier, au Pied-Houd, commune de Martigné-Briand, estime à 4,500 fr. le dégât dont il est victime dans deux hectares de vigne et fruits.

M. Frouin subit un dommage de 2,000 fr. pour trois hectares.

M<sup>me</sup> Doussain fixe à 300 fr. son préjudice.

ALLONNES. — Vendredi, à 6 heures 1/2 du matin, au moment où M. l'abbé Vallée sonnait la première messe, la foudre tomba sur le clocher de l'église, brisa des vitres, endommagea et arrêta l'horloge. Puis, descendant à la nef, elle fractura la serrure d'une armoire et réduisit en poudre trois statues de bois. Dans une autre armoire, elle se contenta de noircir une statue.

La perte, couverte par une assurance, atteindra le chiffre de 4,200 fr., si l'horloge n'est pas réparable.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES, LE THOUREIL, GENNES, TRÈVES-CUNAUT, LES ROSIERS, SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES. — L'orage, qui s'étendait sur un espace de 12 kilomètres environ de longueur et de 4 kilomètres en largeur, s'est déclaré sur Saint-Georges-des-Sept-Voies, où les dégâts sont de peu d'importance. Puis, il gagna les autres communes plus haut désignées, hachant, saccageant les récoltes non relevées. Cinquante hectares d'avoine de printemps, trois cents hectares de vigne, deux cent cinquante hectares ensemencés en chanvre, betteraves, haricots et autres graines et plantés d'arbres fruitiers, ont été entièrement dévastés. Les vitres des maisons volaient en éclats.

Les pertes, estimées 150,000 fr., se décomposent ainsi :

Pour l'avoine, 40,000 fr.; pour la vigne, 95,000 fr.; pour les semences de chanvre, etc., 38,500 fr.; pour les arbres fruitiers, 6,000 fr.; dommages aux habitations, 600 fr.

Environ huit cents propriétaires sont atteints; et la majeure partie d'entre eux n'est pas assurée.

SEGRÉ. — L'orage ici a été épouvantable; le tonnerre est tombé sur la ferme de Terquin, à Charancé, à 5 heures du matin. Deux chevaux ont été tués, une partie des bâtiments est brûlée, deux hommes de la ferme sont tombés évanouis, mais heureusement ils en ont été quittes pour la peur.

LOIRE-INFÉRIEURE. — L'ouragan de vendredi

matin a causé de terribles ravages à Couëron et à Pornic.

Nantes a été relativement épargné; le vent cependant était extrêmement violent à Saint-Félix. L'orage a remonté l'Erdre, brisant les arbres sur son passage, dévastant les moissons, les champs de blé noir, etc. A Treillières, la grêle a tout haché: le blé noir qui était si beau, les arbres à fruit, les châtaignes, etc. De nombreuses branches d'arbres ont été arrachées.

Les maisons n'ont pas été épargnées, les vitres, les ardoises sont brisées.

Les grêlons étaient gros comme des œufs de poule, quelques-uns même plus gros. Les lièvres et les perdrix ont été tués dans les champs.

A Sucé, un tourbillon de vent a imprimé à l'eau de l'Erdre un mouvement giratoire très curieux et lancé une partie de l'eau sur les prairies voisines.

#### BRÉZÉ

##### Une dame bien aimable

Le 19 août, dans la soirée, la femme Coutanceau rentrant chez elle avec son père, croisa sa voisine, M<sup>me</sup> Réty, qui habite une cour commune entre les parties. Sans provocation, à brûle-pourpoint, la femme Réty traita le vieillard de voleur et de s.... Le mari intervenant déchira la blouse du bonhomme et lui pocha l'œil d'un fort coup de poing. La femme Coutanceau entraîna son père pour l'empêcher de riposter, quand la Réty lui meurtrit la figure à deux reprises avec un seau de fer qui coupa une arcade sourcilière.

La victime, après avoir fait médicalement constater sa blessure, porta plainte au parquet qui la renvoya aux gendarmes. Dans l'enquête ouverte sur ce fait, plusieurs témoins confirment le récit de la dame Coutanceau. Mais la Réty soutient mordicus qu'elle n'a fait que repousser son ennemie qui tentait de la battre et que, à la suite de cette légère poussée, la Coutanceau est tombée d'elle-même sur le rebord du seuil; d'où la blessure dont la femme Réty se prétend complètement irresponsable.

#### L'Exposition d'Angers

Il y a actuellement 48,122 bons souscrits sur les 38,910, représentant 400,221 fr. Le nombre des souscripteurs est de 440.

Le *Patriote* annonce que le Conseil général a voté samedi une subvention de 5,000 fr. pour l'Exposition de 1895.

#### Les anarchistes Chevry et Meunier

Chevry et Meunier qui, on le sait, ont été condamnés par la Cour d'assises de Maine-et-Loire, le premier à 5 ans de travaux forcés et le second à 7 ans de la même peine pour association de malfaiteurs, ont quitté seulement depuis quelques jours la prison d'Angers, se rendant aux travaux forcés.

Chevry, on s'en souvient, devait se marier avec sa concubine, mais il n'a pu réaliser son projet, M. le ministre n'a pas voulu donner son autorisation.

#### Les vols à Poitiers

De nombreux vols étant commis depuis quelque temps dans cette ville, des rondes de nuit sont organisées par la gendarmerie et la police.

L'une des dernières nuits, des cambrioleurs ont mis au pillage une maison inhabitée depuis quelques jours. Le propriétaire, mandé par télégramme, a constaté à son arrivée la disparition d'une centaine de bouteilles de vins fins.

#### État-civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 24. — André-Georges-Joseph Mémén, rue de Bordeaux, 64.

Le 25. — Raymond-Georges-Louis Coqueureau, rue de l'Hôtel-Dieu, 5; — Augustina-Clémence Guillot, à l'Hospice.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Paul-Edmond Tallard, menuisier, et Philomène-Augustine Poirier, sans profession, tous deux à Saumur.

Euchariste-Félicien-Théodore Barreau, employé de commerce, et Joséphine-Maria Brunet, sans profession, tous deux à Saumur.

Armand Dellac, maréchal des logis, moniteur d'escrime, et Joséphine-Léonie Boudier, couturière, tous deux à Saumur.

Louis Bougreau, champagniseur, et Marie-Louise Fournier, couturière, tous deux à Saumur.

#### DÉCÈS

Le 26 août. — Maria Berge, couturière, 73 ans, célibataire, place Saint-Pierre.

## Chronique Agricole

### CULTURE DÉROBÉE DU NAVET

Malgré le mauvais temps qui, ces jours derniers, a fortement contrarié la moisson, les récoltes de céréales sont en général aujourd'hui rentrées en lieu sûr pour être soumises ensuite à l'opération du battage.

Voici donc une grande partie du domaine couverte de chaumes. Il peut se présenter deux cas différents :

1<sup>o</sup> Ou la céréale abritait de son ombrage une jeune prairie artificielle; alors, dans ce cas, il n'y a qu'à attendre le parfait développement de cette dernière.

2<sup>o</sup> Ou bien la céréale était seule, de sorte que le terrain se trouve libre, et cela jusqu'au printemps prochain, moment des ensemencements de plantes sarclées.

Les progrès de l'agriculture devant toujours tendre à exploiter le sol, dans le but de lui faire produire, le plus économiquement possible, la plus grande somme de matériaux utiles, il en résulte que nous devons tendre toujours à l'abaissement du prix de revient de nos récoltes.

Or, s'il est une plante trop peu connue et réalisant les conditions économiques nécessaires, c'est sans contredit le *navet*. Il a le grand avantage de pouvoir être semé en ce moment et de donner avant les grands froids un rendement en racines fourragères qui constituent une excellente alimentation pour nos animaux domestiques.

Le navet est cultivé depuis longtemps dans le Limousin et dans l'Auvergne, et chacun sait que ce qui a révolutionné la culture anglaise si perfectionnée aujourd'hui, c'est l'entrée dans l'assolement du navet *turneps*.

Que l'on se hâte donc de pratiquer un déchaumage à la charrue, ou mieux encore, pour aller plus vite, à l'aide d'un scarificateur. La plante occupant le sol peu de temps, on ne la fume ordinairement pas: ce qui ne veut pas dire que le navet ne bénéficie pas des matières fertilisantes qu'on lui donne.

Le rendement est directement en rapport avec les engrais fournis, lesquels doivent être surtout des superphosphates, plus assimilables que les autres engrais phosphatés.

Il faut choisir de préférence un temps comme ces jours derniers, couvert et frais, pour opérer l'ensemencement, car, de cette façon, la germination a lieu aussitôt, et cette rapidité ne permet pas à l'altise ou *puce de terre* de dévorer les jeunes plantes. Ces insectes bien connus, en effet, ne s'attaquent surtout qu'aux deux premières feuilles qui apparaissent à la levée.

Il convient donc d'aller vite.

La graine, qui devra être de bonne qualité, se répand à raison de 5 ou 6 kilogrammes à l'hectare à la volée, et on enfouit par un hersage.

Dès que le jeune plant a 4 ou 6 feuilles, il est bon de donner un hersage encore dans le but d'éclaircir les raves.

Comme pour la betterave, on facilitera beaucoup le développement des racines en pratiquant des sarclages et des binages pendant qu'on distancera les plants de 0,25 à 0,30 en tous sens.

Les variétés les plus recommandables et que nous avons essayées au champ d'expérience d'Amboise sont :

1<sup>o</sup> *Rave du Limousin* ou rabioule, à racine sphérique ou pyriforme, grosse, à collet verdâtre, et sortant en partie hors de terre; assez tardive.

2<sup>o</sup> *Rave d'Auvergne* aplatie, blanche, légèrement côtelée, collet rouge; hâtive.



A signaler encore le navet turneps d'Angleterre, à grand rendement, le navet du Palatin, et le navet de Norfolk, qui sont des espèces très recommandables aussi.

L'arrachage des racines a lieu en novembre ou décembre, au fur et à mesure des besoins ; ou bien on les conserve dans des silos.

Ce dernier mode ne réussit pas toujours, car le navet ne se conserve pas très bien, surtout dès qu'il a été blessé par la pioche. Mieux vaut le faire consommer de suite et de préférence aux vaches laitières, qui en tirent un excellent parti au point de vue de la quantité et de la qualité du lait produit.

En bonne moyenne, on peut compter sur un rendement de 12 à 15,000 kilog. de racines à l'hectare.

Si l'on veut faire sa graine soi-même, il faut conserver à l'arrachage les racines qui répondent le mieux aux caractères de la variété cultivée.

Après la coupe des feuilles, on les place dans du sable, en un endroit bien sain. Au printemps suivant, on les met en place à 1 m. de distance environ, et en juin-juillet on récolte les graines en coupant d'abord les tiges et en battant au fléau les fruits sur une bêche. Chaque pied-mère peut donner 100 à 150 grammes de graines, sur la qualité desquelles on peut compter.

CHARLES BACON.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mai-Octobre 1894

#### Voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportent le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rospendon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours.

Prix des billets (aller et retour) : 1<sup>re</sup> classe, 45 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 36 fr.

Avis. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des billets complémentaires du voyage d'excursion aux plages de Bretagne, réduits de 40 0/0 sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 26 Août 1894

Versements de 71 déposants (15 nouveaux) 28,897 fr.

Remboursements, 29,481 fr. 58

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

### MAIRIE

#### BRISSAC, 23 août

Froment, le double décalitre, 3 fr. — Seigle, 2 50. — Orge, 2 10. — Avoine hiver, 1 60 ; été, 1 30. — Foin, la charretée de 1,050 kil., 55 fr. — Paille, 25 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 fr. — Poulets (la couple), 4 30. — Oies, 10 fr. — Vin rouge, la barrique, 70 fr. — Vin blanc, la barrique, 100 fr.

#### LONGUÉ, 23 août

Froment, le double-décalitre, 3 20. — Seigle, 2 40. — Orge, 2 20. — Avoine, 2 20. — Foin, les 1,050 kilos, 60 fr. — Paille, 45 fr. — Beurre, le 1/2 kil., » 90. — Poulets (la couple), 3 fr. — Œufs, la douzaine, » 80.

#### PRIX de l'hectolitre de froment et d'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 15 » à » » » » de 11 » à » » » »		
Saumur, de 14 25 à » » » » de 10 50 à » » » »		
Cholet, de 15 25 à » » » » de 9 » à » » » »		
Baugé, de 15 » à » » » » de 10 50 à 11 » »		
Segré, de 14 50 à » » » » de 11 » à » » » »		
Beaupréau, de 15 » à » » » » de 11 » à » » » »		
Montlauron, de 14 75 à » » » » de 11 » à » » » »		
Montreault, de 15 » à » » » » de 9 » à » » » »		
Chemillé, de 15 50 à » » » » de 9 25 à » » » »		
Champcoceaux, de 15 » à » » » » de 10 25 à » » » »		
St-Florent-le-Vieux, de 15 » à » » » » de 10 50 à » » » »		
Vihiers, de 15 » à » » » » de 9 » à » » » »		
Brissac, de 15 50 à » » » » de 10 75 à » » » »		
Chalonnès, de 15 » à » » » » de 10 50 à » » » »		
Doué, de 14 50 à » » » » de 9 » à 9 50		

### Marché de Saumur du Samedi 23 Août

Froment-commerce, l'hectolitre 14 50	Bœuf 1 60, vache, kil. 1 80
id. halle (moyenne) 14 05	Veuve — 2 20
Méteil — 11 —	Mouton — 2 40
Seigle — 8 —	Porc — 2 —
Orge — 8 —	Poulets la couple 3 75
Avoine — 8 —	Dindonneaux — 9 —
Sarrasin — 10 —	Canards — 4 50
Haricots blancs — 32 —	Oies — 9 —
Haricots rouges — 32 —	Beurre le kilog. 1 80
Fèves — — —	Œufs la douzaine » 95
Noix — — —	Foin, la charretée de 780 kilog. 55 —
Châtaignes — — —	Luzerne — 50 —
Sel les 100 kil. 15 —	Paille — 35 —
Son — 13 —	Huile de noix, 50 kil. 125 —
Pommes de terre, la barrique, 14 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog. 500 —
Farine, la culasse de 157 kilog. 43 —	id. 2 <sup>e</sup> — — —
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil. —	id. 3 <sup>e</sup> — — —
id. 2 <sup>e</sup> id. 0f. 30 » —	Charbon de bois, les 100 kilog. 16 —
id. 3 <sup>e</sup> id. 0f. 28 » —	Charbon de terre — 4 —

### Cours des Vins

Rouges.	
Souzy et environs . . . . .	la barrique 90 à 100
Champigny . . . . .	110 à 130
Varrains . . . . .	90 à 100
Bourgueil . . . . .	100 à 110
Restigné . . . . .	100 à 110
Chinon . . . . .	80 à 90
Blancs.	
Coteaux de Saumur . . . . .	la barrique 75 à 80
Ordinaires, environs de Saumur . . . . .	70 à 75
Saint-Léger et environs . . . . .	70 à 75
Varrains et environs . . . . .	70 à 75
Le Puy-Notre-Dame et environs . . . . .	65 à 70
La Vienne . . . . .	65 à 70

Le Gérant, L. DELAUNAY.

## ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés  
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés  
**26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.**

**Armagnac, 50 — . . . . . 2.00 —**  
**Montpellier, 45 — . . . . . 1.75 —**  
**Marmande, 43 degrés. . . . . 1.50 le litre (verre compr.)**

### Tribunal de Commerce de Saumur

#### Faillite Talluchet

Par jugement en date du 24 août 1894, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré les créanciers de la faillite de Talluchet, ancien chapelier à Montreuil-Bellay, en état d'union.

Le Greffier, MORON.

### Tribunal de Commerce de Saumur

#### Liquidation judiciaire Bloudeau

Par jugement en date du 24 août 1894, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré les opérations de la liquidation judiciaire de Bloudeau, ancien épicer à Saumur, closes pour insuffisance d'actif.

Le Greffier, MORON.

Etude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.

### Vente Mobilière

Aux enchères publiques

Par suite de saisie-exécution

Le Jeudi 30 Août courant, à une heure du soir, au domicile des époux PIVOT-GALLÉ, marchands, demeurant à Turquant, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers saisis sur lesdits époux PIVOT.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Tables, chaises, tabourets, verres, tasses à café, comptoir, balances et poids, articles d'épicerie et de mercerie, un billard avec queues et billes, bancs, linge, etc. Environ 500 kilogrammes de foin.

Environ deux cents bouteilles de vin blanc, un fût d'eau-de-vie, vermouth, cognac, environ vingt-cinq bouteilles de liqueurs assorties. Quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

### A VENDRE Carriole anglaise

S'adresser 83, rue d'Orléans, chez M. E. THIFFOINE.

### Lactéine française

Engr<sup>te</sup>, hygiène des animaux de ferme, chez M. E. HUBERT, vins et liqueurs, épicerie, 60, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

### A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER Maison confortable

Eau et Gaz

S'adresser rue Daillé, 15.

### A VENDRE

Un CHIEN courant excellent

Quatre ans.

S'adresser au garde de M. le baron Le Pelletier, château de Salvart.

### ON DEMANDE un bon jardinier

et connaissant bien la taille des arbres pour le 1<sup>er</sup> octobre prochain. S'adresser au bureau du journal.

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

### PRIMEURS (reception tous les jours)

CANTALOUPS, Abricots, Prunes Reine-Claude, Pêches, Amandes vertes, Concombres, Aubergines, etc.

**Eau-de-vie blanche pour fruits depuis 1 fr. 50.**

Beaux Raisins Chasselas très mûrs, le 1/2 kil. 0f. 90

### A SAINTE-GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile

Galatinés de volailles. 90 et 1 50	Crème foie gras truffée, 75, 1 10, 2 25
Confit d'oie, de dinde ou de canard.	Pâtés foie gras truffés, 95, 1 90 à 4 50
Poulet à la gelée. 1 90 à 4 90	Mauviettes au foie gras, 2 25 et 3 25
Tripes mode de Caen. 75, 1 20 et 2 25	Andouillettes truffées, 1 20
Tête de veau. 95, 1 50 et 2 90	Saucisses Rossini, 1 20
Conserves à réchaud (toutes les sortes)	SALMIS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.

Fromages en boîtes : Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle

Flacons de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

## MAISON CRÉMIEUX

27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR

## Vêtements complets sur mesure

Tissus dernière Nouveauté

à **35 FRANCS**

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ETIQUETTES PARCHEMIN P <sup>r</sup> ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES P <sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	PRIX-COURANTS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.